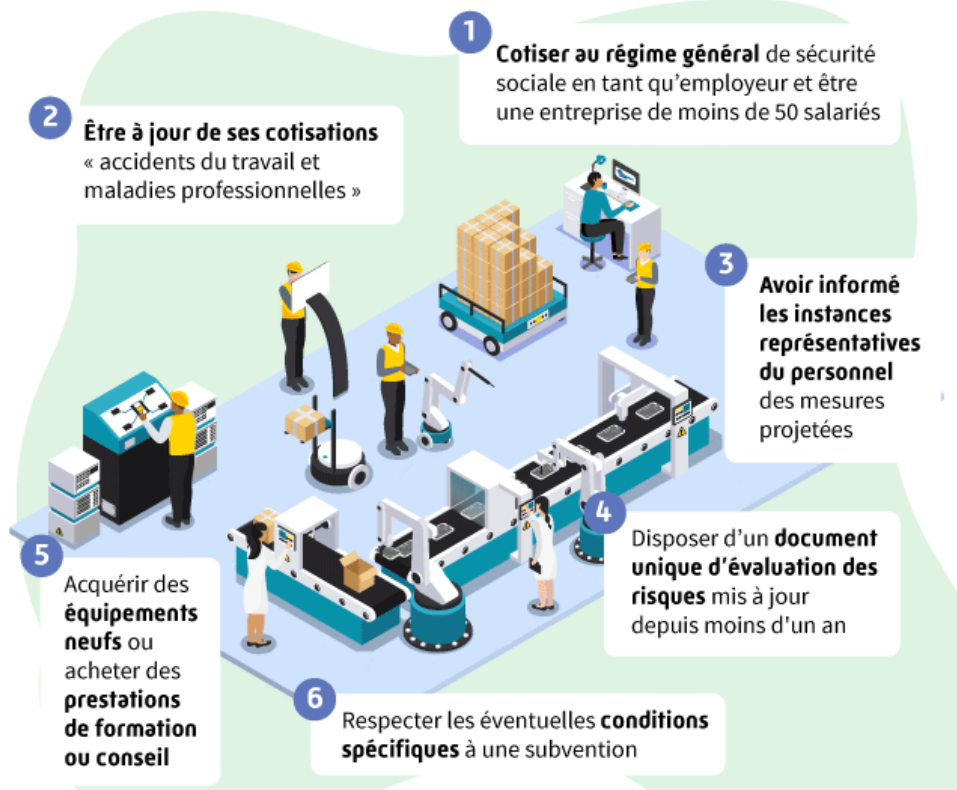


## L'essentiel

# Comment bénéficier d'une subvention ?

## Principales conditions d'accès



## Avant de faire ma demande :

- 1 Je consulte les dispositifs de subvention** proposés pour vérifier que mon entreprise est éligible à la subvention, et que le matériel que je souhaite acquérir correspond au cahier des charges, sur le site [AMELI ENTREPRISE](#) (Mots clés recherche internet : ameli entreprise subvention)
- 2 Je veille au strict respect des prérequis de certains dispositifs** et je choisis un prestataire ou un organisme de formation référencé (selon les termes des conditions d'attribution du dispositif de subvention)
- 3 Je demande un devis** au fournisseur et/ou au prestataire
- 4 Je prépare les documents nécessaires à la demande** : Attestation URSSAF ; RIB/IBAN ; Devis

**NB :** Je peux également opter pour une demande directe sans réservation : dans ce cas, après les étapes **1** et **2** ci-dessus, je fais la demande (étape **1**) et je joins, en même temps, la ou les factures avec les justificatifs (étape **4**)

## Comment en faire la demande ?



\* En cas de demande directe, je joins ces éléments lors de ma demande

### NET-ENTREPRISES - Inscription et navigation dans le compte entreprise :

- ▶ Tutoriel pour demander une subvention prévention et suivre votre dossier ▶ [Voir](#)
- ▶ Hotline NET-entreprises : 0 820 000 516 (service 0,12 €/min + prix appel)

## Demander une Subvention Prévention via mon compte entreprise sur NET-ENTREPRISES.FR



PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

[> Vos déclarations](#)

### Vos déclarations

<b>DSN régime général</b> Déclaration sociale nominative pour le régime général Dépôt de fichier issu du logiciel de paie	<b>Consulter ses taux AT/MP</b> et prévenir ses risques professionnels Taux AT/MP, informations et détails	<b>Compte Entreprise</b> Vos démarches maladie et risques professionnels Assurance Maladie et Risques professionnels pour les entreprises
---	--	---

### MANIPULATION

Cliquer sur compte Entreprise  
Puis « Demander une subvention »

l'Assurance Maladie  
Compte entreprise  
Vos démarches maladie et risques professionnels

ENTREPRISE  
ÉTABLISSEMENT

Accueil

Vos salariés

Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves

Saisir une attestation de salaire et accéder aux bordereaux

Suivre les dossiers d'indemnités journalières

Votre entreprise

Consulter les taux de cotisation AT/MP

Consulter les données pour mon prochain taux AT/MP

Prévenir les Risques professionnels

Obtenir une Subvention Prévention

Taux de cotisation AT/MP en vigueur

1.12 %

En 2023, votre taux était de 1.17%

Télécharger la notification de taux